



PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT D'ABITIBI
MUNICIPALITÉ DE ROQUEMAURE

AVIS PUBLIC CONCERNANT LE DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2021

AVIS PUBLIC, est par les présentes donné en conformité avec l'article 176.1 du *Code Municipal du Québec*, par la soussignée, technicienne administrative, que :

- Lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui aura lieu mardi le 3 mai 2022 à 20h00 à la salle de délibérations du conseil municipal (15, rue Raymond Est, salle du Marais), seront déposés le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2021.

Donné à Roquemaure, ce 26^{ième} jour d'avril 2022.

Lise Roy
Technicienne administrative

CERTIFICAT DE PUBLICAION

Je, soussignée, Lise Roy, technicienne administrative de la municipalité de Roquemaure certifie, sous mon serment d'office, que j'ai publié le présent avis, en affichant une copie certifiée de celui-ci à deux endroits différents dans la municipalité le 26^{ième} jour d'avril 2022.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 26 avril 2022.

Lise Roy
Technicienne administrative.